



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD-LIMOUSIN

2024-4-2

024100752-20240926-2024_4_2-DE
Reçu le 01/10/2024
Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
St Paul la Roche

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
17/09/2024

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 35
Pouvoirs : 6

Etaient présent(e)s

Mesdames : CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine
ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, LAGARDÉ Bernadette, LARRIEUX
Isabelle, MARCETEAU Dominique, DESGRAUPES Maryline (suppléante de P.
Démarchon),

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe,
CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric,
DOBBELS Michel, DUSSUTOUR Bernard, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis,
FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier,
GIMENEZ Philippe, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal,

Excusés et procurations : MAURUSSANE Annick (a donné pouvoir à P. Cournarie),
MAGNE Muriel (a donné pouvoir à P. Gimenez), DEMARTHON Patrick (remplacé par sa
suppléante M. Desgraupes) HYVOZ Isabelle (a donné pouvoir à M. Dobbels), VAURIAC
Bernard (a donné pouvoir à M. Faure), JUGE Jean-Claude (a donné pouvoir à F.
Decarpentrie) WARNEZ Fabienne (a donné pouvoir à P. Privat),

Absents : COUTURIER Pierre-Yves, SEDAN Francis, RANOUIL Michel,

M. Raphaël CHIPEAUX est désigné secrétaire de séance.

Jean-François BOST revient dans la salle et participe à nouveau aux votes.

Délégué communautaire : élus communautaires de St Paul la Roche - INFORMATION

Suite à la démission de plusieurs élus municipaux, des élections partielles se sont déroulées à St Paul la Roche. Le Conseil municipal a été mis en place.

Les délégués communautaires de St Paul la Roche sont donc :

- M. Didier GARNAUDIE, Maire, délégué communautaire titulaire
- M. Serge FARGEOT, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué communautaire suppléant.

Le Conseil de communauté PREND ACTE de cette installation.

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 27 septembre 2024
Le Président,

Michel AUGEIX

